

En Bref cette semaine

Choux

Mouche du chou : baisse des pontes
Cécidomyie du chou-fleur : Emergences dans 3 parcelles
Chenilles : présence de piéride de la rave sur les parcelles

Artichaut

Chenilles : Noctuelles gamma à surveiller
Mildiou : Nouvelles sporulations

Carotte

Mouche : Vol en cours

Oignon :

Thrips : A surveiller

Poireaux :

Teignes : 15% des parcelles qui dépassent le seuil
Thrips : Piégeages en hausse et seuil dépassé dans 3/4 des parcelles dans le 35



Irrigation des brocolis (Photo CA29)





Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Prévision et évaluation du risque : fin du 2^{ème} vol.

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Côtes d'Armor	Pas de relevé		
Finistère	10 parcelles	2 œufs/piège. Fin du second vol.	
Ille & Vilaine	6 parcelles	5.7 œufs/piège. Poursuite du second vol.	

Pucerons cendrés: Des petits foyers dans la majorité des parcelles. A surveiller.

Cécidomyie du chou-fleur (*Contarinia nasturtii*) :

Suivi par piégeages des adultes (Pièges à phéromones). Emergence dans quelques parcelles.

Piérides du chou et de la rave : Des vols de papillons sont en cours.

Présence des chenilles de la piéride la rave dans de nombreuses parcelles. Surveillez les parcelles à 3 semaines de la récolte.

Présence de pontes de la piéride du chou dans la moitié des parcelles.



Papillon de piéride du chou
(Photo CA29)


Oignon / Poireau :

Les thrips provoquent des piqures sur le feuillage du poireau aboutissant à des plages argentées qui dévalorisent le produit. Le thrips fait l'objet d'un suivi par pièges bleus englués en Ille & Vilaine



Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Ille & Vilaine	4 parcelles	7.1 adultes/piège/jour. 3 parcelles au dessus du seuil de risque de 7 thrips/jour	

Poireau (suite):

Teigne :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution depuis 2 sem.
Finistère	3 parcelles sur poireau 3 parcelles sur oignon	9 teignes/piège (Seuil de risque 20 teignes/piège). 1 seule parcelle au dessus du seuil.	

Artichaut

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution depuis 2 sem.
Côtes d'Armor	5 parcelles en drageon	Très peu de pucerons. Peu de mildiou.	
Finistère	12 parcelles en drageon	Nouvelles sporulations de mildiou. Présence de noctuelles à surveiller en particulier sur les artichauts violets. Quelques 'têtes noires' (<i>Pseudomonas cichorii</i> et <i>Ascochyta</i>).	

Pucerons : Faibles populations et présence régulières des auxiliaires en particulier des chrysopes.

Noctuelles gamma : 12.7 papillons par piège dans les Côtes d'Armor.

Carotte et céleri

Mouche mineuse du céleri (*Euleia eraclei*):

8.3 mouches sur 7 parcelles dans le 29 et 11.2 sur 9 parcelles dans le 35.



Carotte et céleri (Suite)

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Morbihan	3 parcelles	Moyenne par parcelle et par plaque : 1	➔
Finistère	7 parcelles	Moyenne par parcelle par plaque : 0.25	➔
Ille & Vilaine	9 parcelles (Sur céleri)	Moyenne par parcelle par plaque : 0.57	➔

Vol stable. La protection des cultures se justifie pour les secteurs à risque à plus de 3 semaines de la récolte.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Kergompez
29250 St Pol de Léon
Contact : Nicolas Mezencev, Jean Luc Péden,
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

st.pol@finistere.chambagri.fr

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL